

9 octobre 1980 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Allocution prononcée par M. Valéry Giscard d'Estaing à l'Hôtel de ville de Lille, lors de son voyage dans la région Nord-Pas-de-Calais, le jeudi 9 octobre 1980

Monsieur le maire, mesdames et messieurs les conseillers municipaux de Lille, mesdames et messieurs les Lilloises et les Lillois, Je vous remercie, monsieur le maire `Pierre MAUROY`, pour vos propos de bienvenue et pour l'accueil de la municipalité et de la population. Pour la première fois, depuis le début de la cinquième République, il y a 22 ans, le Président de la République française est reçu à l'Hôtel de ville de Lille. Lille, berceau du socialisme français et patrie du Général de GAULLE. C'est pourquoi il est probable que cet événement sans précédent dans l'histoire de la Vème République donnera lieu à quelques commentaires. Ma présence, monsieur le maire, a une signification simple : la République française dont je suis le Président par le jeu du suffrage universel est fondée sur le dialogue et sur le respect d'autrui. Dialogue entre l'Etat et les institutions locales. Dialogue entre les représentants de traditions politiques différentes. Dialogue, au demeurant naturel, quand il y va de l'intérêt de la France, de ses régions et de ses villes. Tous ceux qui nous écoutent savent parfaitement que nous n'inclinons pas vers les mêmes options politiques. Ils savent également qu'aucun de nous n'a pour ambition et n'aura sans doute pour résultat aujourd'hui d'imposer à l'autre de se convertir à ses convictions. Mais qu'ils sachent et, pour certains d'entre eux, qu'ils se souviennent que la démocratie est fondée sur le respect des opinions d'autrui. La vie d'une république commande que les hommes et les femmes, malgré leurs divergences, s'assemblent pour travailler. Je suis venu vous voir, monsieur le maire, ainsi que vos compatriotes, pour parler ici de votre ville, tout à l'heure, de votre région et pour travailler, avec vous, à sa prospérité.

Aux Lilloises et aux Lillois, je veux dire la première raison de ma confiance dans l'avenir de leur grande région. Cette première raison, c'est la vitalité de Lille, autour de son beffroi, Lille métropole européenne, Lille porte du Nord de la France. Lille, autour de son beffroi. La présence des "corps constitués" dans cette salle nous le rappelle. La Flandre est une des premières régions européennes où est apparu le creuset de notre civilisation moderne : la ville. Car dans ce plat pays, que ne protège aucune frontière naturelle, la paix et la liberté dépendent de la volonté collective. Ainsi naît la ville, forte de la communauté des coeurs et des intérêts plus encore que de l'épaisseur de ses remparts - fussent-ils dessinés par VAUBAN. En Ile-de-France, en Picardie, en Champagne, les villes ont poussé autour des cathédrales. En Flandre, la ville se rassemble d'abord autour de son beffroi. Aujourd'hui encore, Lille est riche d'une vie associative, qui anime les loisirs comme les lieux de travail. A une époque où les Françaises et les Français aspirent de plus en plus fortement à participer aux responsabilités collectives, la vie associative, en donnant un nouveau statut juridique et fiscal à toutes les associations capables d'assumer des actions d'intérêt général.

Monsieur le maire, vous avez parlé des problèmes de la vie régionale. J'aurai l'occasion, tout à l'heure, devant le conseil régional du Nord - Pas-de-Calais, de répondre à certaines de vos observations. Je vous rappelle seulement que l'Assemblée nationale va aborder dans quelques semaines la discussion d'un projet de loi déjà approuvé et enrichi par le Sénat sur le développement des responsabilités locales, notamment des responsabilités municipales. Je suis persuadé que ce projet de loi répond à beaucoup des aspirations des municipalités de votre département et je souhaite que dans ce débat le projet de loi soit à nouveau enrichi et adopté.

Vous avez parlé, ensuite, monsieur le maire, de Lille, métropole européenne. Sous votre

vous avez parlé, ensuite, monsieur le maire, de Lille, métropole européenne. Sous votre impulsion et souvent dans le cadre de la Communauté urbaine, Lille se donne les moyens de sa vocation internationale. L'Etat continuera d'encourager cette politique, comme celle de la Communauté urbaine et des grandes communes voisines. Son effort s'orientera dans quatre directions : la culture, la recherche `recherche scientifique`, l'aménagement urbain, les télécommunications. L'orchestre philharmonique de Lille vient d'être élevé au niveau d'orchestre national. Cette promotion, que justifie le renom de cette formation, sera assortie d'une revalorisation du statut de ses musiciens. La métropole lilloise va devenir le second pôle français d'enseignement et de recherche en matière agro-alimentaire, autour de l'Institut Supérieur agro-alimentaire du nouveau centre de toxicologie de l'Institut Pasteur et du laboratoire que le service de la répression des fraudes installera à Villeneuve-d'Ascq.

Je sais que l'achèvement de l'importante opération dite du centre directionnel est un des grands objectifs de votre municipalité. L'Etat y apportera une contribution importante avec la réalisation de deux constructions majeures dans le quartier Delory. La première sera la reconstruction de la direction départementale de l'Équipement. Cette opération sera engagée à la fin de 1981. Le ministre de l'Environnement et du Cadre de vie `Michel d'ORNANO` veillera à lui donner un caractère exemplaire, notamment quant à la qualité architecturale. L'auteur de l'avant-projet est d'ailleurs un architecte régional de grand talent. La seconde construction sera celle du service de comptabilité de la SNCF dont la décentralisation commencera en direction de votre ville à partir de 1982. Dans le domaine de l'aménagement urbain, les communes voisines de l'agglomération ont des besoins aussi importants que la ville centre. C'est pourquoi, l'Etat a accepté d'aider la construction de la liaison de métro entre Lille et Villeneuve d'Ascq. Son concours financier dépassera 300 millions de francs. La nouvelle politique des banlieues, que j'ai demandée au Gouvernement d'élaborer et d'accentuer, doit trouver ici une application prioritaire, notamment pour la réhabilitation des logements sociaux et la reconquête des friches industrielles. Roubaix a été retenue comme ville pilote pour l'expérimentation de cette nouvelle politique. La première tranche des travaux de modernisation du centre hospitalier de Tourcoing sera financée en 1981. Enfin, sur la proposition du secrétaire d'Etat aux Postes, Télécommunications et Télédiffusion, la région du Nord - Pas-de-Calais et notamment la métropole lilloise, bénéficieront d'un effort exceptionnel au cours des trois prochaines années. Ainsi, Lille sera la première ville réunie à Paris par un réseau de télécopie professionnelle à grande distance. Je suis heureux d'avoir ainsi l'occasion, en l'hôtel de ville de Lille, de rendre hommage à l'action personnelle et à l'action publique de Norbert SEGARD, auquel je porte affection et estime.

Lille, porte de la France. Dans les moments souvent difficiles de son histoire, Lille a eu la chance d'être dirigée par des hommes de grande valeur. Augustin LAURENT, que j'ai eu le plaisir de saluer en arrivant ici, et Roger SALENGRO, en son temps, furent de ceux-ci. Et je souhaite que tous ceux qui se préoccupent avec moi de la dignité de notre vie publique veuillent bien méditer un instant l'amère leçon de la vie et de la mort de Roger SALENGRO. Parmi vos prédécesseurs plus lointains figure le citoyen ANDRE. Vous l'avez d'ailleurs évoqué et je rappelle qu'en septembre 1792, Lille a été la première ville assiégée par les ennemis de la jeune République. Sommé de rendre la place, le maire ANDRE répondit : "Nous venons de prêter serment d'être fidèles à la Nation, de maintenir la liberté et l'égalité et de mourir pour elles. Nous ne sommes pas des parjures". Cette détermination eut raison des assaillants, et Lille fut sauvée. Cette détermination n'a jamais manqué aux Lilloises et aux Lillois, notamment pendant les années noires de la barbarie nazie. Gardons, nous aussi, cet exemple présent dans nos mémoires et dans notre conscience.

Monsieur le maire, permettez-moi avant de conclure de répondre à deux de vos observations. La première concerne le problème de l'activité industrielle dans le Nord. J'aurai l'occasion de traiter longuement de ce sujet. Ce soir, devant le conseil général, demain matin sous le second beffroi de la ville à la Chambre de commerce de Lille et à la Chambre de commerce régionale. J'ai lu vos déclarations, j'ai vu l'insistance que vous mettiez à souligner l'importance de l'avenir industriel de la région du Nord - Pas-de-Calais et les indications que j'apporterai ce soir et demain ironiquement en réponse à votre interrogation. La France a besoin d'une industrie puissante dans le Nord

- Pas-de-Calais. La France n'est pas un pays surindustrialisé, la France est un pays sous-industrialisé à l'heure actuelle. Il ne faut pas la comparer aux pays faibles, il faut la comparer aux pays forts dont nous devons supporter la concurrence. L'Allemagne fédérale `RFA` a en gros une industrie dont la dimension est supérieure de 40 % à la nôtre. L'industrie japonaise, dans des secteurs qui sont en concurrence avec les nôtres, a une industrie souvent égale et parfois supérieure du tiers ou du double à la nôtre. Nous connaissons bien, je connais bien la dimension de l'industrie américaine ou de l'industrie soviétique. Donc, il ne faut pas croire que la France est un pays surindustrialisé qui doit compenser ou répartir son industrialisation, la France est un pays qui a encore un grand effort à accomplir pour développer son industrie & pour conserver d'abord les industries de qualité dont elles disposent, notamment dans votre région & pour ajouter à ces industries un second étage d'industrialisation qui ne doit pas écraser le premier étage mais s'ajouter à lui. Sur ces points, j'aurai l'occasion d'apporter, notamment demain matin, un certain nombre de précisions et d'orientations mais je voulais, ce soir, en réponse à ce que vous disiez, indiquer que la France a besoin d'une puissante industrie dans le Nord - Pas-de-Calais.

Je voudrais également parler de la justice. Parce que, lorsqu'on est Président de la République française, on n'est pas le Président d'une entreprise, on est le Président d'un peuple. Dans les préoccupations quotidiennes qui sont les siennes, si le Président de la République a naturellement le souci de faire tout le nécessaire pour que l'entreprise de la France progresse et soutienne la comparaison et la concurrence des autres, il a aussi la préoccupation quotidienne du progrès de la justice dans le peuple français. Vous avez fait, tout à l'heure, monsieur le maire, une très belle citation, une citation de qui ? Une citation du Général de GAULLE qui avait, lui aussi, la préoccupation, je dirais la digne obsession de la justice. Lorsque j'ai été élu Président de la République française par la majorité du peuple français, il y a maintenant plus de six ans, je me suis posé la question de savoir quelle était la première injustice qu'il fallait corriger en France. Cette première injustice, nombreux sont nos compatriotes qui savent que nous l'avons corrigée, c'était la situation des personnes âgées. Lorsqu'on comparait la situation sociale des différentes catégories en France, par rapport aux autres pays, par rapport à nos grands voisins, quels étaient celles et ceux dont la situation en France était la plus injuste et la plus indigne, c'était vous le savez bien, les personnes âgées. Les personnes âgées, certains peuvent en sourire, bien que la vie conduira nécessairement à rejoindre leurs rangs, quels qu'aient été leur effort de travail dans l'industrie, dans l'agriculture, dans l'artisanat, dans les métiers individuels, avaient à l'époque un niveau de vie dont nous avons pu assurer la progression de plus de 60 % en terme réel au-cours de ces dernières années. C'était l'injustice la plus profonde dont souffrait la société française. Ensuite, nous avons fait adopter, en 1976, une loi exemplaire qui n'a pas d'équivalent dans le monde, en ce qui concerne les personnes handicapées. Les personnes handicapées ne sont-elles pas dans la société française celles qui souffrent de la plus profonde injustice ? Est-ce qu'il ne convenait pas, là aussi, de les doter d'une législation de justice moderne ? Enfin, en ce qui concerne la situation des travailleurs de condition modeste, des travailleurs disposant de revenus modestes, quelles qu'aient été les rigueurs de la crise et alors que dans d'autres pays - vous le savez bien, même si naturellement on est très discret sur ce sujet - il y a eu une baisse du revenu nominal des travailleurs, notamment des travailleurs de condition modeste, tous les ans, année après année, nous avons poursuivi et nous poursuivons encore, y compris à la fin de 1980, la revalorisation du pouvoir d'achat des rémunérations les plus basses. La politique de ces dernières années s'est efforcée de faire progresser la justice en France malgré la sévérité et la dureté des conditions économiques.

Le monde dangereux de cette fin de siècle, monde dangereux puisqu'à la fois la paix est menacée ici ou là dans le monde et que la compétition économique la plus sévère fait rage avec ses conséquences sur le niveau d'activité et sur l'emploi. Le monde dangereux de cette fin de siècle nous appelle à un certain nombre de devoirs : d'abord la France restera digne des auteurs de la déclaration des droits de l'homme. Elle est une terre d'asile et de liberté, une des rares terres d'asile et de liberté dans le monde, qui accueille sur son sol 150000 réfugiés politiques. Elle rejette hors de son sein les germes honteux de l'intolérance, du terrorisme et du racisme.

Elle mène une politique active de coopération avec les pays en développement et notamment les plus pauvres d'entre eux. Plus que jamais, ce monde dangereux et déchiré a besoin d'une France exemplaire. Une France indépendante, et qui s'en donne les moyens. Une France forte. Une France unie sur les principes fondamentaux de la liberté, de la tolérance et de la justice sociale. Tel est, monsieur le maire `Pierre MAUROY`, tel est mesdames et messieurs les conseillers municipaux de Lille, tel est mesdames et messieurs les Lilloises et les Lillois, le langage que je venais tenir pour la première fois dans l'histoire de la Vème République sous le beffroi de votre ville. Vive Lille ! Vive la République française ! Vive la France !